



**CLUB DE VOL LIBRE de la vallée  
d'Auzat et du Vicdessos. N° affiliation : 02698  
Maison du Tourisme 09220 AUZAT  
<http://volarem-ariege.fr>**

**Président : Jacques SEGUELAS**  
8 chemin de Borde Rouge 31320 CASTANET  
TOLOSAN  
port.: 06-75-95-19-94  
e-mail :jacques.seguelas@orange.fr

**Secrétaire : Manuel MARQUEZ**

**Trésorier : Michel ARAN**

Vicdessos, le 20 décembre 2016

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB**

Une vingtaine de Volarem assistait à cette réunion annuelle qui s'est tenue à Vicdessos le samedi 17 décembre.

Trois nouveaux volants sont venus nous rejoindre : bienvenue donc à Vincent, Lionel et Pierre.

### **I) Année 2016**

Le président et le trésorier présentent le compte-rendu moral et financier de l'année 2016.

- Compte rendu financier

Les dépenses suivantes ont été réalisées lors de cette année :

- Frais de location annuels à l'ONF de ces terrains.
- Frais d'entretien
- Frais relatifs au Challenge Gilbert Fillous
- Remplacement du biplace Alpamayo
- Aide aux candidats pour des stages SIV

Les recettes de nos différentes manifestations (journées « découverte ») équilibrent légèrement nos dépenses car il faut tenir compte de l'achat du biplace et de la nette diminution de la subvention de la Municipalité d'Auzat : 800€ au lieu des 1000 de l'année précédente.

Si vous désirez un bilan plus détaillé les membres du bureau sont à votre disposition.

- Activité

Le club a participé à différentes manifestations organisées dans la vallée :

- Journée du Km vertical : décollage d' Esquerus et poser à La Prade à Goulier durant la remise des récompenses aux coureurs. Un seul Volarem sur 5 a pu décoller à cause d'une météo très brumeuse et humide.

La compétition annuelle prévue en juin a été annulée pour raison météo.

La deuxième édition du Challenge Gilbert Fillous dans sa nouvelle version « marche et vole » a été aussi annulée pour raison météo.

Beaucoup de Volarem se sont inscrits à des stages fédéraux ou à des formations qualifiantes :

4 ont suivi un stage SIV (simulation incidents de vol).

3 ont réussi la pré formation pour la qualification biplace

- L'entretien des sites :

Déco d'Esquerus : Le Sim a déraciné encore quelques genets, ce qui a permis d'agrandir le décollage.

Déco d'Orus : Des fougères et des genets ont aussi été coupés. Le sentier a été entièrement balisé par Vincent avec des marques jaunes. Un panneau indicateur a été installé au départ du chemin.

Le bas du sentier d'Esplas a été nettoyé par Le Sim

Déco du Risoul : Le Sim et Jacques ont nettoyé la zone en contre bas du décollage : des arbres et des hauts buissons ont été coupés pour sécuriser l'envol. Une flammèche a été installée.

Dans la foulée ils ont réhabilité de déco du renard (orienté sud, face au village de Goulier)

Déco de Lercoul : Luc et Michel ont nettoyé un décollage orienté sud, face au village de Lercoul. L'attero peut se faire à Siguer à coté de l'église ou dans un grand champs en aval de Siguer.

ATTENTION l'attero à coté de l'église est un peu « chaud » (lignes électriques, court de tennis).

Il est possible d'utiliser en cas de problème la « vache » de la Prade à Goulier : une flammèche y a été installée par Michel et Luc.

ATTENTION cela n'est pas un attero officiel, il faut donc faire attention et respecter bêtes, clôture et herbe (éviter de se poser en juin/juillet quand l'herbe est haute).

- Une journée « pliage secours » avec repas a été organisée au mois de janvier: beaucoup de volarem y ont participé. Merci Vincent pour les frangipanes et le portique pour accrocher les sellettes.

- Un petit mot sur notre site internet : **volarem-ariège.fr**. Le site très apprécié des utilisateurs est régulièrement consulté. N'hésitez pas à aller voir et à l'utiliser pour différentes info : chercher ou vendre du matériel, chercher un compagnon de vol, récits de vol ou anecdotes, appel à voler.....

Encore et toujours un grand MERCI à toutes et tous pour votre engagement à ces événements et à la participation de la vie du club.

Après démission du bureau, il est procédé à l'élection du nouveau bureau.

A l'unanimité le bureau sortant est reconduit.

- Président Jacques SEQUELAS
- Trésorier Michel ARAN
- Secrétaire Manu MARQUEZ

## II) Année 2017

- Vie du Club

Le mode de prise de licence pourra se faire toujours de 2 manières différentes

- 1) En ligne via internet contrôlée par le club : le club attribue à chacun une clé informatique et vous prenez la licence sur le site de la FFVL. Le paiement se fait à la fédé lors de votre prise de licence.

CETTE CLE VOUS SERA ENVOYEE PAR COURRIEL

**IMPORTANT : LA COTISATION CLUB DOIT ETRE PAYEE  
DIRECTEMENT AU CLUB ET ADRESSER A :**

Michel ARAN  
4 CAMI DEL COUSTOU  
09600 TABRE

- 2) Licence papier identique à l'année précédente.

**Suite à la baisse des subventions il a été décidé à l'unanimité d'augmenter la cotisation de 16 à 20€.**

La cotisation au CDVL et ligue sont maintenant payée directement par l'adhérent et non plus par le club. Elle coûte 2 euros et 3 euros et sont incluses dans le paiement de la licence prise en ligne.

La demande de subvention à la Mairie d'Auzat sera renouvelée pour un montant de 1.000 €.

Les biplaceurs recevront un défraiement pour le surcoût de leur assurance biplace. En retour, ils assureront un minimum de vols équivalant à ce surcoût dans le cadre des manifestations organisées par le club.

- **Activités**

\*Notre compétition est programmée les 17 et 18 juin  
Il sera fait appel comme d'habitude à toutes les bonnes volontés.

\*Le club participera comme d'habitude aux différentes manifestations organisées dans la vallée.

\*Nous participerons comme d'habitude aux journées du Marathon du Montcalm notamment lors du km vertical qui aura lieu à Goulier le jeudi 17 août.

\*Le challenge Gilbert Fillous se déroulera le samedi 30 septembre avec un report possible le dimanche 1<sup>er</sup> octobre.

\*Des actions ponctuelles seront réalisées afin de promouvoir notre loisir (vol découverte, biplaces offerts dans le cadre de tombola ou loto, CE).

\*Le club propose la vente de tee shirt à 40€ pour un bi classique individuel, 35 pour un bi classique groupe (plus de 8 personnes) et 50 € pour un bi « montagne » (Garbié, Péroutet, Endron, Vallée de Soulcem....)

\*Des vols hors de notre bocal sont toujours souhaités : Utiliser « l'appel à voler » sur notre site internet pour décider le lieu et la date de la sortie. S'il y a plus de 4 participants le club participera aux frais dans la limite de ces possibilités.

\*Nous organiserons une journée pliage parachute de secours le dimanche 7 janvier au gymnase d'Auzat ; repas et frangipanes prévus.  
Le club prendra contact avec le club d'Arbas pour connaître la possibilité d'utiliser leur tyrolienne pour une séance d'ouverture de parachute.

\* Une journée avec vol et repas sera consacrée à notre ami Georges en présence de sa famille.

\*Une journée « reprise » sera organisée pour retrouver les sensations perdues durant la pose hivernale (Gonflage au sol + vol + atterrissage). Date à déterminer.

- Formation

Par l'intermédiaire du CDVL et de la Ligue le club aidera tous pilotes suivant un stage qualifiant.

Nous rappelons que le fait d'être breveté diminue le tarif de la licence/assurance FFVL.

- Les sites

Toujours d'actualité et comme chaque printemps il sera fait appel aux adhérents pour l'amélioration des sites.

- Décollage Orus : pas de gros travaux. Reste à mettre le panneau indicateur sur la place du village et couper herbe, fougères et genets à l'automne prochain.
- Décollage Esquerus : pas de gros travaux seulement une ou deux coupes d'herbe durant l'été.
- chemin d'accès à Esplas : des portions de chemin ont été abîmés par la neige. Une journée de travail sera nécessaire pour retailler ce chemin.

Cela pourrait se faire après la fonte de la neige (en mai certainement).  
Plus nous serons plus le travail sera efficace et convivial.

- Décollage du Risoul : pas de gros travaux seulement une coupe d'herbe avant l'été.
  
- Les laissez passer pour la piste menant au décollage d'Esquerus et celle menant au fond de la vallée de Soulcem seront redemandés à l'ONF.
  
- Il est toujours possible d'utiliser en cas de problème la « vache » de la Prade à Goulier : une flammèche y a été installée par Michel et Luc.  
ATTENTION cela n'est pas un atterro officiel, il faut donc faire attention et respecter bêtes, clôture et herbe (éviter de se poser en juin/juillet quand l'herbe est haute).

- Matériel

Pas de dépense prévue.

- Trésorerie

Quelques dépenses ou aides sont prévues :

- Participation aux sorties week end.
- Participation à des stages FFVL : Qbi, BPC, stage SIV.....
- Participation aux frais d'entretien des sites

### **III) Informations diverses**

Bien sûr nous vous tiendrons au courant sur toutes les informations et rendez vous et n'oubliez pas de consulter et de faire vivre notre site internet.

A très bientôt

Le bureau des Volarem.